Syndicat mixte fermé enlèvement et traitement des résidus ménagers de la région de Lagny sur Marne (Siren : 257701631)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Thibault-des-Vignes
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	22/02/1962
Date d'effet	22/02/1962

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Michel RICART

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZA la Courtillières
Numéro et libellé dans la voie	3 rue du grand Pommeraye
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES
Téléphone	01 60 94 21 71
Fax	01 64 30 11 00
Courriel	sietrem2@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	294 509
Densité moyenne	1 710,07

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 8 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Champs-sur-Marne (217700830)	24 906
77	Croissy-Beaubourg (217701465)	2 028
77	Émerainville (217701697)	7 420
93	Gournay-sur-Marne (219300332)	6 643
77	Lognes (217702588)	14 720
93	Montfermeil (219300472)	26 271
77	Noisiel (217703370)	15 732
77	Torcy (217704683)	23 663

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CA Marne et Chantereine (247700677)	CA
77	CA Marne et Gondoire (247700594)	CA
77	CC Brie Boisée (247700487)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *le syndicat exerce en lieu et place des communes et groupements de communes membres toutes les compétences relatives à l'enlèvement par collecte et au traitement des ordures ménagères et de tous déchets assimilables* Par substitution
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *le syndicat exerce en lieu et place des communes et groupements membres, toutes les compétences relatives à l'enlèvement par collecte et au traitement des ordures ménagères et de tous déchets assimilables* Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)